

Délibération n° 2017-160 en date du 28 JUIN 2017
Portant conférence départementale des financeurs de la prévention de la
perte d'autonomie de la Creuse – Désignation d'un membre titulaire et
d'un membre suppléant

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt huit juin à 17 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire aux Ateliers de la Mines de Lavaveix les Mines, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 21/06/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 47	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoir : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 6	Exprimés : 55	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, ROBBY, LE CORRE, FERRIER, JOUANDEAU, RIBIERE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, RAVEL, DELEGLISE, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, MONTEIL, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, GENDRAUD, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, BARBAUD, SIDOUX, DECHAUD, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE, WELZER.

Pouvoirs : MM. DESCLOUX à NOVAIS, SIMON à PERRIER S, PEROCHE à ROBBY, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à SIMONET, LAVAUD à DESARMENIEN, SCHMIDT à JARY, SEBENNE à BARBAUD,

Excusés : MM. JOULOT, RAILLARD, PLAS, D'HULSTER, MATHIEU, TOURNAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ALLEYRAT

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Patrice MORANCAIS, Vice-Président.

Monsieur le Vice-Président explique que dans un objectif d'amélioration des politiques de prévention de la perte d'autonomie, la loi n° 2015-1766 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en confiant aux Départements le soin de mettre en place, sur leur territoire, une Conférence Départementale des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Monsieur le Vice-Président précise que cette loi a pour objectif de développer une prévention globale de la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus en s'appuyant notamment sur les acteurs de proximité.

Il indique qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et représentant suppléant pour participer à cette conférence. Il propose de désigner les représentants suivants :

- Membre titulaire : Monsieur René ROULLAND, Le Villard 23500 SAINT GEORGES NIGREMONT
- Membre suppléant : Madame Gina VIRGOULAY, le Réchautier 23200 LA CHAUSSADE

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De désigner les représentants proposés ci-dessus pour assister à la conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Creuse.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 19 juillet 2017
Pour copie conforme, le 19 juillet 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170628-2017-160-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017